

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Waterloo conclut à son tour une entente loisirs avec la Ville de Granby.

**Waterloo, Québec — 24 août 2021**

Le 13 juillet dernier, le Conseil municipal a adopté la signature d'une entente permettant aux Waterlois.e.s d'obtenir la carte-loisirs de la ville de Granby et ainsi, d'avoir accès aux activités offertes par les différentes divisions et divers partenaires, en payant le tarif prévu pour lesdites activités. Les résidents doivent d'abord se procurer une attestation de résidence auprès du service des loisirs de la ville de Waterloo. Le coût est de 138 \$ plus taxes, et la carte sera valide pour un an.

Une fois l'attestation obtenue et les frais acquittés, les résidents pourront demander leur carte-loisirs de la ville de Granby et s'inscrire aux activités directement sur la plateforme de la ville de Granby. La carte-loisirs de la ville de Granby donne accès à l'inscription, moyennant l'acquiescement des frais relatifs, aux activités suivantes :

- Association hockey jeunesse de Granby (inscriptions) ;
- Bibliothèque Paul-O.-Trépanier (réservations et emprunts) ;
- Centre aquatique Desjardins Granby (cours, activités et bains libres) ;
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB, sentiers, camps de jour)
- Club de natation de Granby (inscriptions) ;
- Golf Miner de Granby (cours de groupe et camps) ;
- Granby Multi-Sports (cours et activités) ;
- Vie culturelle et communautaire de Granby (cours et activités).

*La Ville de Waterloo offre déjà une programmation d'activités de loisirs diversifiée à ses résidents. Les élus ont choisi d'élargir cette offre en donnant la possibilité d'accéder à une offre bonifiée, surtout pour les activités qui ne peuvent pas être accessibles ou offertes sur notre territoire. À l'heure où l'activité physique est devenue un mode de vie, il allait de soi d'offrir cette opportunité à nos citoyens. — Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo.*